



École
nationale
des
chartes

PSL 

DISCOURS DE CLÔTURE DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ INTERNATIONALE EN SCIENCES DES ARCHIVES

Monsieur le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop,
Monsieur le Directeur de l'EBAD, cher Moustapha,
Madame la directrice des Archives nationales du Sénégal,
Madame la Directrice des Archives nationales du Cameroun, chère Esther,
Monsieur le Directeur du département culture de l'université Senghor
d'Alexandrie, cher Ribio,
Monsieur le responsable du service scientifique de l'Ambassade de France,
Mesdames, messieurs, chers collègues, chers amis,

C'est une grande joie d'être parmi vous en ce jour de clôture de notre première école internationale d'été dédiée aux référentiels de formation en archivistique. Je sais que ces deux semaines écoulées ont été très denses, également très riches d'échanges et pleines de promesse pour l'avenir, et c'est un motif d'intense satisfaction pour nous tous.

Cette journée marque en effet l'aboutissement d'une entreprise collective entamée en 2019, ainsi que le début d'une nouvelle ère de coopérations multilatérales en faveur des archives et des formations en archivistique sur le continent africain.

Aboutissement d'une entreprise collective, qui se situe pour partie sur le temps long. Le temps long d'institutions : l'Ecole nationale des chartes – PSL et l'EBAD, dirigée par mon ami Moustapha Mbengue. Nos deux institutions sont liées en effet depuis près de soixante ans et comptent parmi leurs *alumni* des collègues diplômés des deux écoles – je pense bien sûr à notre confrère et ami Adama Aly Pam, qui nous a fait le plaisir et l'honneur d'intervenir non seulement lors de l'ouverture de cette école d'été, mais aussi en temps que formateur durant ces semaines passées. Ce lien historique entre l'Ecole des chartes et l'EBAD n'a cessé de s'actualiser, à travers de multiples coopérations que nous avons souhaité consolider et renforcer en 2018, en ouvrant une relation bilatérale de longue date à un nouveau partenaire, l'université internationale Senghor d'Alexandrie. Une déclaration commune, établie en juillet 2019, à Alexandrie, a ainsi permis d'établir les fondements communs et les principes partagés sur lesquels construire une action collective. De ce triangle, très amical, est né le Réseau-action de formation en archivistique pour l'Afrique, le RAFAA, et la programmation d'une série d'actions qui ont toutes été menées à bonnes fins, depuis leur commencement effectif en 2021. Très largement soutenues dans le cadre du programme ADESFA par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dont je salue les représentants présents ici à Dakar, soutenues aussi par l'Institut français dans le cadre de la saison prolongée Africa-2020 (pour cause de crise sanitaire), soutenues encore par la Fondation des Sciences du Patrimoine dont l'Ecole des chartes est membre, ces actions viennent à terme aujourd'hui.

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00
communication@
chartes.psl.eu

Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@chartes.psl.eu
www.chartes.psl.eu

Il s'agissait, tout d'abord, d'ouvrir et de consolider les liens que nous entretenons, à l'École des chartes, à l'EBAD, à Senghor, avec nos partenaires institutionnels ou associatifs qui depuis des années travaillent à la collecte et la valorisation des archives en Afrique et œuvrent au développement de formations diplômantes ou continues. Cela, nous l'avons fait dans le cadre du colloque « Sciences des archives et enseignement supérieur en Afrique », qui s'est tenu à la Cité internationale universitaire de Paris le 6 septembre 2021. Réunissant, sur place ou à distance, des collègues français, camerounais, sénégalais, marocains, tunisiens, malgaches, égyptiens, ce colloque a permis d'échanger sur la situation des archives et des parcours diplômants existant dans plusieurs pays du continent africain et sur l'adaptation des formations aux enjeux de préservation et d'ouverture des archives aujourd'hui, dans une perspective qui conjugue à la fois : les enjeux de souveraineté et de transparence de l'action publique, la garantie de l'accès à l'information et à la mémoire des organisations publiques et privées, la constitution et la conservation des sources pour la recherche scientifique, la sauvegarde et le partage d'un patrimoine commun. Cette journée d'échanges a démontré, s'il était besoin de le faire, ce que les professionnels des archives, les enseignants chercheurs et les chercheurs, et les membres d'associations professionnels avaient à s'apporter mutuellement dans la mise en œuvre d'actions de recherche et de formation. Cette journée a ouvert aussi la voie à de nouvelles coopérations bilatérales, avec les Archives du Maroc, les Archives nationales du Cameroun, l'École des Sciences de l'information de Rabat, l'École des Sciences et techniques de l'information et de la communication de Yaoundé II. Elle a permis enfin de conforter les liens existants avec les Archives nationales de Madagascar et l'université d'Antananarivo – et je me réjouis de retrouver aujourd'hui parmi vous nos collègues et amies Helihanta Rajaonarison et Raivolala Raelison, du parcours Information, documentation, archives et musées d'Antananarivo.

Ainsi, que de chemin parcouru depuis septembre, déjà, et cela malgré les difficultés multiples que la pandémie mondiale nous a imposées.

Je pense bien sûr à ce beau diplôme universitaire en sciences des archives en ligne – le DUSA, dont l'EBAD, Senghor et l'École des chartes ont accueilli virtuellement la première promotion en octobre 2021 : une belle promotion de huit professionnels issus de plusieurs pays d'Afrique francophone, femmes et hommes déjà très investis dans leurs tâches d'archivistes. Ils trouvent dans les enseignements et l'encadrement pédagogique du DUSA l'occasion de renforcer leurs connaissances, de mettre en perspective et d'approfondir les acquis de leur expérience, dans l'optique d'un projet de service ou d'une évolution professionnelle. A l'heure où nous sélectionnons une nouvelle promotion du DUSA, l'assiduité de la promotion actuelle, la motivation dont tous font preuve dans la recherche de lieux de stage, la richesse des échanges avec les tuteurs nous montrent que ce diplôme en ligne vient répondre à de vrais besoins et constitue une opportunité inédite pour des professionnels qui n'ont pas toujours la possibilité d'accéder aux formations existantes auprès des universités ou des administrations centrales de leurs pays respectifs.

Notre réseau porte donc bien des actions concrètes de coopération en matière de formation, mais a toujours soin d'adosser ces actions à de vraies dynamiques scientifiques, autour de l'écrit, de ses supports, et des transferts de savoir dont il est l'objet. C'est la raison pour laquelle il a souhaité programmer, à l'automne dernier, deux journées scientifiques dédiées aux manuscrits islamiques, pris dans leur acception africaine essentiellement, qui se sont déroulées à l'université Senghor les 23 et 24 novembre 2021. Réunissant des spécialistes de plusieurs pays africains et de France, ces journées ont été l'occasion de considérer l'objet manuscrit dans une perspective à la fois diachronique et pluridisciplinaire.

Enfin, chers amis, l'école d'été accueillie avec tant de savoir-faire et de bienveillance par l'EBAD et qui s'achève aujourd'hui vient conclure ce premier cycle d'actions de notre réseau AFAA (action de formation en archivistique pour l'Afrique), tout comme elle ouvre à de nouvelles perspectives. Quelle meilleure conclusion, en effet, que ces référentiels co-construits, fruit de l'intelligence collective déployée tout au long de deux semaines à la fois intenses et conviviales. Des référentiels communs, déclinables à des formations universitaires, diplômantes, à des formations continues conçues pour s'adresser à diverses catégories de personnels. Des référentiels communs qui permettent également d'envisager de nouvelles coopérations régionales et interrégionales, de concevoir le développement d'une offre en archivistique qui privilégie les complémentarités et les échanges d'une université à l'autre, sans oublier d'inclure les associations professionnelles dont le rôle et le poids est si important dans l'accompagnement et le développement des services d'archives auprès des organisations publiques comme privées sur le continent africain.

Unis, nous sommes assurément plus forts, et nous pouvons peser, convaincre les tutelles administratives et politiques de la nécessité d'accompagner et de soutenir l'action des archivistes et d'œuvrer au renforcement de leur formation et à leur reconnaissance professionnelle.

De vos échanges émerge un nouveau réseau, plus vaste et multilatéral, appelé à développer une série d'actions concertées. Un espace est d'ores et déjà à trouver pour accueillir les synthèses que vous avez produites et rassembler vos expertises : c'est ce à quoi il convient d'œuvrer à présent. Les trois partenaires initiaux du réseau RAFAA sont là pour vous accompagner dans cette tâche et favoriser les initiatives en matière de coopération scientifique et pédagogique. Car ce que je souhaite, c'est que de nouveaux profils d'archivistes, formés conjointement à Yaoundé et Rabat, à Dakar et Antananarivo, à Kinshasa et à Abidjan, à Alexandrie et à Bamako – cette liste n'est bien entendu pas exhaustive ! – viennent appuyer et enrichir la réflexion collective entreprise et concourent au développement de projets transnationaux en faveur de la connaissance, de la préservation et de la diffusion d'un patrimoine archivistique qui nous réunit au lieu de nous diviser. La connaissance, l'accès à ce patrimoine concourent au respect des droits, collectifs et individuels, et à la compréhension des enjeux très actuels auxquels nos sociétés sont confrontées : titres de souveraineté, gouvernance publique et privée, propriété territoriale, gestion des

espaces urbains et des ressources naturelles, préservation de l'environnement, identités culturelles. Il n'est en effet aucun de ces domaines d'action qui ne trouve dans les archives un prérequis indispensable à la mise en œuvre de politiques cohérentes. Il n'est pas de relations vraies, entre les Nations et en leur sein, qui ne se fonde sur l'établissement des prérogatives qui reviennent à chacun. La coopération interrégionale, internationale, permet véritablement de mieux apprécier cette réalité et de faire de l'archiviste un pivot essentiel, au cœur de la Cité.

Pour finir, il me reste donc à vous féliciter, et à adresser mes vœux au nouveau réseau né de ces rencontres, un réseau qui déjà conjugue les expertises et les énergies nécessaires à la promotion des Archives et des métiers des archives. Je vous remercie de votre attention.

Michelle Bubenicek